

<p style="text-align: center;">ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 21 décembre 2021 à 18 h 30 au CUP sis Rue des Ardoisières, 100 – 6800 Bertrix</p>

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2021..... 2
2. Présentation et approbation de l'évaluation 2021 du Plan stratégique 2020-2022 et approbation du budget 2022 de VIVALIA. 4
3. Démission/nomination d'Administrateur..... 5

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2021.

L'Assemblée générale statutaire du 29 juin 2021 a approuvé les PV de l'AGE du 30 mars 2021, a entendu le rapport du réviseur pour l'exercice social 2020, a approuvé le rapport de gestion 2020, les comptes 2020 ainsi que le schéma BNB des comptes, a procédé à l'affectation du résultat 2020, donné décharge aux Administrateurs et au Réviseur, a réparti les déficits des secteurs PCPA et Extrahospitalier 2020 à charge des associés, a adapté le capital social, a fixé la cotisation AMU 2021.

Il sera fait état des votes des conseils communaux et provinciaux ayant délibéré.

Le projet de résolution et de procès-verbal sont joints **en annexe 1**.

Il est proposé à l'Assemblée générale d'approuver le projet de procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2021.

2. Présentation et approbation de l'évaluation 2021 du Plan stratégique 2020-2022 et approbation du budget 2022 de VIVALIA.

Le Plan stratégique 2020-2022 ayant été adopté en Assemblée générale du 17 décembre 2019, il y a lieu de procéder cette année à l'évaluation 2021 dudit Plan stratégique 2020-2022 et d'approuver le budget 2022, à savoir les budgets de fonctionnement et des investissements.

Cette approbation est demandée conformément au CDLD et à l'article 28 des statuts de l'Intercommunale Vivalia.

Il sera fait état des votes des conseils communaux et provinciaux ayant délibéré.

Le projet de résolution et l'évaluation 2021 du Plan stratégique 2020-2022 ainsi que budget 2022 sont joints en **annexe 2**.

Il est proposé à l'Assemblée générale d'approuver l'évaluation 2021 du Plan stratégique 2020-2022 et le budget 2022.

3. Démission/nomination d'Administrateur

Madame Marielle REMY a rendu sa démission en tant qu'Administrateur en date du 27 mai 2020. Il y a lieu de pourvoir à son remplacement. La candidature de Monsieur Yves PLANCHARD a été proposée par la Commune de Etalle en suite à son Conseil communal en date du 14 juin 2021. La candidature de Monsieur PLANCHARD a été validée par le Conseil d'administration du 22 juin 2021.

Le projet de résolution est repris en **annexe 3**.

Il est proposé à l'Assemblée générale d'approuver le remplacement de Madame Marielle REMY par Monsieur Yves PLANCHARD en qualité d'Administrateur au Conseil d'administration de VIVALIA.